



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

25 février 2021

Relevé de décisions

Etaient Présents : MM. BERAL, BELLON, GUEUDER, MULLER, MERLIOT, LEMASSON, BORG, LE BOUILLE, SPAHIC, RAIMBAULT, JEHANNO, SENEZ, KROEMER, DEVOS, RUIZ, DELHOMME (représentant M. SY), GOBILLOT

La réunion s'est déroulée en visioconférence.

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

17 membres sur 17 sont présents ou représentés.

Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

1- Approbation des Procès-verbaux des Comités Directeurs des 12 et 17 février 2021.

Les membres du Comité Directeur approuvent les procès-verbaux des réunions des Comités Directeurs des 12 et 17 février 2021.

2- Modification du cahier des charges Label pour la saison 2020/2021.

Mathieu DESVALOIS présente au Comité Directeur l'ensemble des modifications relatives au cahier des charges Label de la saison 2020/2021. Ces modifications sont nécessaires afin de tenir compte de l'impact de la crise sanitaire sur le process et les critères d'obtention du Label.

Les clubs ont déjà été prévenu de l'ensemble de ces modifications.

Les membres du Comité Directeur décident de valider l'ensemble de ces modifications à l'unanimité moins une abstention.

3- Fin de saison 2020/2021 de Jeep® ELITE : Organisation du Final 8

Pour rappel, le Comité Directeur du 17 février 2021 et l'Assemblée Générale du 22 janvier 2021 ont validé l'idée d'organiser un Final 8 en Jeep® ELITE si la saison régulière va à son terme avant le 15 juin 2021.

Ce final 8, si la saison régulière arrive à son terme, déterminera le champion de France Jeep® ELITE de la saison 2020/2021.

Le Président indique qu'il est nécessaire de lancer, dès à présent, un appel à candidature pour l'organisation de ce final 8. Les critères suivants devront notamment être respectés par les candidats :

- un site facilement accessible pour les équipes de Jeep® ELITE qui y participeront ;
- un site doté d'hospitalités proches et de restauration suffisantes ;
- un site dont le club hôte ne participe pas au final 8 (afin de respecter l'équité sportive) ;
- une salle pouvant accueillir une jauge minimale (à définir) en cas de possibilité d'accueil du public ;
- une disponibilité du site a minima pour le week-end du 25 au 27 juin 2021.

Le cahier des charges détaillé sera prochainement envoyé à l'ensemble des clubs de Jeep® ELITE et de PRO B.

Les membres du Comité Directeur décident à l'unanimité de valider cette démarche et de lancer l'appel à candidature.

4- Modification des formules de compétition

Suite aux travaux des commissions qui se sont réunies depuis l'été 2020 sur la formule des compétitions (Groupe 1) et la composition des effectifs (Groupe 2), les synthèses de ces réflexions ont été remises au Comité Directeur.

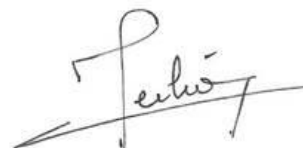
Le Comité Directeur décide d'approfondir le travail sur les différents projets présentés et leurs impacts.

A ce titre, il décide de solliciter l'avis de différents experts qui devront rendre, le 15 avril au plus tard, leurs conclusions et analyses sur les aspects suivants :

- une analyse des aspects Fanbase, collectivités et partenaires ;
- une analyse sur les réactions médias et chaînes TV notamment ;
- une analyse de ces formules par la famille sportive, notamment joueurs et coachs (experts neutres à désigner) ;
- une analyse sur les impacts économiques ;
- une analyse sur la faisabilité (juridique notamment) de ces formules.



Le Président
M. Alain BERAL



Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT